



Ensemble,
pour la réussite
de tous les élèves !

New Brunswick
Nouveau
Brunswick
C A N A D A

Compte rendu du

Forum sur l'inclusion scolaire

**28 et 29 mai 2006
Fredericton
Nouveau-Brunswick**

Sommaire

Les participants au forum ont identifié un certain nombre de secteurs prioritaires qui aideront le gouvernement à élaborer un plan d'action gouvernemental sur l'inclusion scolaire. Le présent document présente un résumé des messages les plus importants véhiculés lors des discussions sur les cinq thèmes du forum. Le lecteur trouvera un éventail de priorités à court terme dans la section « Messages clés et priorités » sous chacun des thèmes.

Définitions

- Définir l'inclusion scolaire, ses paramètres et les services de base à offrir.
- Clarifier le rôle du système d'éducation publique et les rôles et responsabilités des personnes responsables d'offrir les services.

Prestation de service et coordination *(décrit comme étant le deuxième plus important besoin)*

- Assurer une coordination centrale grâce à une politique intégrée, à une directive et à un soutien de la direction, à un changement de structure bureaucratique et de législation ainsi qu'à des postes et des fonds dédiés.
- Faire coïncider les limites géographiques des districts scolaires aux régions des Services familiaux et communautaires et des régionales de la santé et harmoniser leurs mandats concernant l'âge des clients.
- Éliminer les barrières au partage d'information et mettre en place des processus pour s'assurer que tout le monde sait à qui communiquer l'information et comment l'utiliser.
- Mieux utiliser l'expertise à l'extérieur du système d'éducation publique afin d'offrir des services, des conseils et de la formation au personnel.
- Améliorer la collaboration avec les organismes communautaires pour éviter le chevauchement des tâches et assurer des services efficaces.

Services

- Offrir des services de soutien dans les écoles.
- S'assurer que les services englobent toute la personne, sont centrés sur l'enfant, sont souples et sont offerts à tous les élèves qui en ont besoin.

Personnel

- Principaux besoins identifiés : enseignants-ressources; orthophonistes; continuité dans le temps des aides-enseignants (réduire la suppléance); services psychologiques; services de santé mentale; personnel qualifié pour offrir des services de santé et des services médicaux aux élèves; personnel pour faire des évaluations dans différentes disciplines.
- Faire appel à des paraprofessionnels pour la mise en œuvre des recommandations faites par des professionnels.

Comportements perturbateurs

- Faire appel à des intervenants en milieu scolaire ou à d'autres employés formés dans les écoles.
- Faire appel à des équipes-école; collaborer avec les parents; embaucher des travailleurs sociaux.
- Identifier les problèmes de comportement et intervenir le plus tôt possible.
- Analyser les sources de comportement et traiter les causes reliées à l'école.
- Créer des milieux alternatifs à court terme pour traiter les problèmes graves de comportement.
- Renforcer les aptitudes sociales à la maternelle.
- Encourager les approches innovatrices au niveau des écoles.

Exigences en matière de formation (*décrit comme étant le thème le plus souvent mentionné*)

- Sensibiliser les intervenants aux handicaps particuliers, accroître les compétences des enseignants-ressources et des enseignants titulaires pour répondre aux divers besoins des élèves et gérer les questions de la composition des salles de classe;
- Offrir une meilleure formation initiale aux enseignants (surtout en rapport avec l'adaptation scolaire, la diversité et les handicaps);
- Offrir une formation aux autres intervenants comme les professionnels de la santé (p. ex. ajouter des places à l'université);
- Offrir une formation aux aides-enseignants et aux autres paraprofessionnels afin d'assurer un personnel suffisant pour mettre en œuvre les recommandations des professionnels des divers domaines;
- Offrir une formation sur les principes de l'inclusion, le travail d'équipe, les aptitudes en gestion et un perfectionnement professionnel continu.

Programmes axés sur les élèves

- Offrir diverses possibilités d'apprentissage aux élèves, dont des options communautaires et de l'encadrement, augmenter le nombre de cours de formation professionnelle et le choix de programmes, et offrir des cours d'éducation physique, d'art, de musique et autres cours pratiques.
- Permettre une souplesse accrue en matière de placement, de choix de cours, d'horaires, d'évaluations, etc.
- Offrir davantage d'aides techniques ou de technologie d'assistance.
- Assurer l'évaluation et l'intervention précoce – sans étiquettes.
- Assurer des services qui suivent les élèves aussi longtemps qu'ils sont nécessaires sans procéder à de nouvelles évaluations.

Reddition de comptes

- Assurer un suivi pour déterminer l'efficacité des processus et des services en général ainsi que des programmes pour les individus.
- Faire des vérifications régulières afin de suivre de près les réussites en matière d'inclusion et de communication.
- Mettre en œuvre un plan d'action avec des attentes et des normes bien articulées et uniformes.
- Assurer la transparence, la participation des parties prenantes et la présentation de rapports destinés au public.

Financement

- Assurer un financement viable.
- Plus de cinq millions seront nécessaires.
- Offrir une souplesse aux écoles et aux districts scolaires dans l'utilisation des fonds afin de répondre aux besoins régionaux et locaux.

Messages particuliers au secteur francophone

- Services en français aux enfants et aux familles doivent être offerts dès l'âge préscolaire.
- Formation universitaire obligatoire (adaptation scolaire, spécialistes, petite enfance).
- Technologies d'assistance
- Reconnaissance de l'importance de l'éducation

Messages particuliers au secteur anglophone

- Clarification de la position du gouvernement concernant le placement des élèves.
- Mesures pour rendre les classes d'immersion en français plus inclusives.
- Services nécessaires pour les élèves immigrants qui ne parlent pas anglais.

Contexte

Les 28 et 29 mai 2006, le ministère de l'Éducation, en collaboration avec les ministères de la Santé et des Services familiaux et communautaires, a tenu un forum sur l'inclusion scolaire. L'objectif du forum était de susciter une réflexion collective et une mise en commun sur la façon dont le gouvernement devrait réagir à l'étude sur l'inclusion scolaire commandée par le ministère de l'Éducation. Plus précisément, les participants ont été invités à :

- identifier les mesures les plus pressantes à mettre en place pendant l'année scolaire 2006-07 pour lesquelles le gouvernement a réservé une somme de 5 millions de dollars;
- offrir des conseils pour l'élaboration du plan d'action à plus long terme du gouvernement sur l'inclusion scolaire.

Le forum a surtout réuni des représentants des groupes consultés par M. MacKay, dont des groupes de parties prenantes, des enseignants, des directeurs d'écoles, des membres du personnel des districts, des membres du personnel des ministères partenaires, des parents (représentés par les Conseils d'éducation de district et les comités d'appui parental à l'école) ainsi que des élèves. Les organisateurs ont voulu inclure autant de personnes que possible de façon représentative et voir à ce que les personnes ayant un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre des changements soient invitées. Près de 200 personnes ont participé au forum.

Les séances de travail étaient axées autour de cinq thèmes découlant de l'étude MacKay : 1) exigences en matière de services; 2) environnement d'apprentissage – changement systémique; 3) répondre aux besoins de l'élève; 4) intervention précoce et transition à l'école; 5) collaboration et communication continues. Chaque participant a eu l'occasion de prendre part à des discussions sur trois de ces thèmes, dans la langue officielle de son choix. Les thèmes sont décrits à l'annexe A.

Vous trouverez ci-joint, pour chaque thème susmentionné, le résumé des messages tirés des 117 pages de notes prises pendant les 38 séances de travail. Tous les commentaires formulés pendant les séances seront pris en considération dans l'élaboration du plan d'action du gouvernement, mais nous avons inclus dans ce document seulement les messages clés communiqués pendant le forum.

Pour ce faire, nous avons analysé les notes relatives à chaque thème. En vue d'en tirer les messages clés, nous avons examiné l'ensemble des notes telles qu'elles ont été prises pendant les séances. Cela nous a permis de conserver le fil de la conversation et les liens entre les idées. Les notes désignées « messages clés » et « priorités » ont été étudiées séparément car elles résumaient les idées et témoignaient souvent d'un certain consensus. Nous avons ensuite appliqué un code à l'ensemble des notes afin de déterminer la fréquence avec laquelle chaque sujet était mentionné. Dans le cas où les secrétaires de séance avaient indiqué un nombre précis de participants pour un commentaire en particulier, nous avons tenu compte de ce chiffre dans nos calculs.

Les messages ou priorités propres à un secteur linguistique sont indiqués.

Les commentaires sont présentés en ordre de fréquence.

Thème 1 – Exigences en matière de services

Organisation et intégration des services (126 commentaires)

La plupart des commentaires portaient sur des questions et des suggestions relatives à l'organisation des services. Les éléments de solution proposés sont résumés ci-dessous :

- définir l'inclusion scolaire, ses paramètres et les services de base devant être accessibles, et préciser le rôle du système d'éducation publique ainsi que les rôles et les responsabilités des fournisseurs de services;
- offrir des services de soutien à l'école, possiblement en affectant des membres du personnel ou des équipes à une école ou à un groupe d'écoles et s'assurer que l'école est le centre de la communauté;
- assurer une coordination centrale par une politique intégrée, une direction et un soutien suivant le principe hiérarchique, un changement à la structure bureaucratique et à la législation, des fonds exclusifs et des postes désignés (« nul ne peut servir deux maîtres »);
- faire correspondre les limites géographiques des districts scolaires et des régions de santé et de Services familiaux et communautaires, et leurs mandats concernant l'âge des clients;
- s'assurer que les services englobent toute la personne, sont axés sur l'enfant, souples et accessibles à tous les élèves qui en ont besoin;
- centraliser les services de soutien aux élèves au ministère de l'Éducation ou au sein d'un seul ministère. Cette idée a été appuyée par des participants de plusieurs groupes et elle a été répétée sous plusieurs des cinq thèmes. Des préoccupations et des solutions de rechange ont toutefois aussi été mentionnées. Selon de nombreux participants francophones, un seul ministère structuré selon la dualité linguistique aiderait à résoudre la pénurie de services accessibles en français.

Besoins en matière de personnel (107 commentaires)

Quant aux besoins en matière de personnel, plus du quart des suggestions portaient sur les aides-enseignants. La principale recommandation était que des mesures soient prises afin de réduire la supplantation des aides-enseignants pour assurer la continuité des services aux élèves. D'autres points soulevés ont indiqué le besoin d'améliorer les conditions de travail et la rémunération des aides-enseignants, d'offrir davantage de formation, de réexaminer leur rôle, d'embaucher d'autres aides-enseignants et de ne pas percevoir les aides-enseignants comme une solution rapide à court terme.

Les participants ont souligné le besoin d'accroître le nombre d'enseignants-ressources qualifiés. Le ratio élevé d'élèves par enseignant-ressources était perçu comme un facteur qui limite l'efficacité des enseignants-ressources et qui peut nuire à leur maintien dans le système scolaire. Autres postes jugés nécessaires : orthophonistes, psychologues, physiothérapeutes, ergothérapeutes et enseignants. En plus des demandes de services particuliers, on a recueilli plusieurs commentaires sur le besoin d'accroître les services et de réduire les temps d'attente en général. Les besoins liés à la santé des élèves ont aussi été souvent mentionnés au cours des discussions. De nombreux participants ont indiqué qu'il faut intégrer des infirmières cliniciennes dans les écoles. Les autres services mentionnés comprenaient de meilleures évaluations, des aides techniques et de la technologie d'assistance pour les élèves, et des services de soutien pour gérer les cas de comportements perturbateurs.

Formation (50 commentaires)

Voici les types de formation suggérés par les participants :

- sensibiliser les intervenants aux handicaps particuliers, accroître les connaissances des enseignants-ressources et des enseignants titulaires afin qu'ils puissent répondre aux divers besoins des élèves et gérer les questions de composition de la salle de classe;
- offrir une meilleure formation initiale aux enseignants (surtout relative à l'adaptation scolaire, à la diversité et aux handicaps);
- offrir une formation aux autres intervenants comme les professionnels de la santé (p. ex. ajouter des places à l'université);
- offrir une formation aux aides-enseignants et aux autres paraprofessionnels afin d'assurer un personnel suffisant pour mettre en œuvre les recommandations des professionnels des divers domaines;
- envisager d'autres domaines de formation comme les principes de l'inclusion, le travail d'équipe, les aptitudes en gestion et du perfectionnement professionnel continu.

Financement et ressources (33 commentaires)

Les participants ont demandé des ressources humaines et un soutien financier adéquats au niveau de l'école. Les administrateurs des districts scolaires étaient manifestement préoccupés par l'ajout des programmes sans la prise de mesures pour éliminer le déficit actuel des budgets des services aux élèves des districts scolaires. La méthode d'attribution des fonds a été discutée. Il a été précisé que cinq millions de dollars étaient insuffisants pour répondre aux besoins actuels.

Échange d'information (31 commentaires)

Le tiers des commentaires concernant l'échange d'information ont fait ressortir le besoin de surmonter les obstacles à l'échange efficace d'information concernant les élèves individuels (« éliminer les barrières artificielles à l'échange d'information »; « le consentement général des parents est requis »). D'autres suggestions ont fait valoir le besoin d'améliorer la communication interministérielle en général et ont souligné les effets d'un échange d'information inadéquat sur les membres du personnel. Les occasions et le temps consacrés à la communication ont aussi été soulevés.

Recrutement et maintien (21 commentaires)

Les solutions comprenaient un meilleur taux de rémunération (pour les aides-enseignants), la réduction de la charge de travail du personnel, l'obtention d'autres places aux universités à l'extérieur de la province pour les Néo-Brunswickois, des salaires compétitifs, des subventions, des bourses et des programmes d'encadrement.

Autres sujets de discussion

Une suggestion intéressante a été formulée, celle d'appuyer les propositions visant à améliorer et à accroître les services dans les écoles, en rendant les fonds conditionnels au degré de collaboration interorganismes ou d'intégration de service. Les participants francophones ont souligné le besoin de services en français. La formation et la rémunération des membres des

conseils d'éducation de district ont été mentionnées à quelques reprises dans les séances francophones seulement.

« Messages clés » choisis et priorités :

- Nous sommes ici afin d'améliorer le système pour TOUS les élèves – pas seulement pour un groupe.
- Créer un « ministère des Enfants ».
- La province est diversifiée et les différences sont nombreuses – rural par rapport à urbain. Il faut de la souplesse en fonction de la gamme des besoins.
- La francophonie est à risque : il faut respecter la dualité linguistique et reconnaître les besoins de ressources financières pour répondre aux besoins de la minorité francophone.
- Avant de dépenser, il faut prendre le temps de clarifier les rôles et les responsabilités.
- Clarifier la définition de l'inclusion.
- Voir à ce que les fournisseurs de services (enseignants, orthophonistes, etc.) soient utilisés le mieux possible. Les fonds devraient servir à augmenter le personnel de soutien (aides-enseignants, personnel de soutien en réadaptation).
- Besoin d'augmenter le temps des aides-enseignants à l'école.
- Les aides-enseignants ont besoin d'un perfectionnement professionnel, qui est souvent supprimé en premier. Former le personnel en place. Offrir des possibilités de spécialisation (pendant la formation initiale). Avoir un budget distinct. Utiliser les journées où les élèves ne sont pas à l'école comme temps pour le perfectionnement professionnel. Les enseignants et les aides-enseignants peuvent apprendre en équipe.
- Augmenter le nombre de professionnels dans le système d'éducation : enseignants-ressources, physiothérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, etc.
- Créer la souplesse nécessaire afin d'ajouter des enseignants pour diviser les classes nombreuses. Souplesse en dotation en personnel. Dépenser le cinq millions de dollars pour augmenter le nombre d'enseignants.
- Envisager d'octroyer un montant unique pour les défis de comportement. Examiner le rôle des intervenants en milieu scolaire et des aides-enseignants.
- Cibler les problèmes de comportement dans le groupe d'âge préscolaire. Mettre l'accent sur les familles et les parents. Donner tôt aux parents les compétences afin qu'ils collaborent avec nous. L'intensité du besoin pourrait diminuer à mesure que l'enfant vieillit (p. ex. : accent sur le traitement de l'autisme au préscolaire).
- Appliquer à la dette des services aux élèves des districts. On ne peut se permettre d'offrir ce que l'on offre actuellement car cinq millions de dollars, ce n'est pas beaucoup.
- Affecter la somme de cinq millions de dollars aux projets intégrés. Bon point de départ. Nous devons ainsi travailler vers l'objectif que nous voulons atteindre.
- Se résume ainsi : financement, dualité linguistique, communication, centre de services, évaluation.

Thème 2 - Environnement d'apprentissage – Changement systémique

Programme d'études et changements (56 commentaires)

Les suggestions comprenaient : diverses possibilités d'apprentissage offertes aux élèves, dont des options communautaires et l'encadrement, augmentation du nombre de cours dans le domaine des métiers et de choix de programmes pour les élèves, ainsi que des cours d'éducation physique, d'art, de musique et d'autres cours « pratiques », souplesse accrue dans les choix de cours, les horaires, etc., et modification de la structure des programmes de français langue seconde.

Formation (44 commentaires)

La formation a été fortement appuyée comme mécanisme pour le changement systémique. Les suggestions étaient semblables à celles énumérées sous le thème précédent mais l'accent a été mis davantage sur une bonne formation initiale et sur le perfectionnement professionnel continu de tous les membres du personnel. Les groupes francophones ont mentionné plus souvent la formation universitaire des enseignants et le besoin de revenir à une spécialisation ou à une formation en adaptation scolaire.

Personnel et services aux écoles (38 commentaires)

Les recommandations comprenaient : meilleure intégration des services, réduction du nombre d'élèves par classe, ajout de services surtout à l'école, ajout d'enseignants-ressources et d'un enseignant à temps plein par école devant être affecté à la discrétion de la direction de l'école, ajout d'au moins un intervenant en milieu scolaire ou d'un travailleur de soutien en autisme à temps plein et d'un directeur ou d'une directrice à temps plein pour chaque école.

Participation des parents et des communautés, et amélioration de la communication (37 commentaires)

Les groupes anglophones et francophones ont exprimé le désir que les écoles ouvrent leurs portes à leurs collectivités et bénéficient des possibilités et des partenariats communautaires offerts à l'extérieur des écoles (p. ex. expériences pratiques de travail). L'importance de la participation des parents depuis la naissance de leur enfant et tout au long de son éducation a été soulignée. Les écoles ont été invitées à trouver des moyens innovateurs d'inciter les parents à participer, de les tenir informés et de s'assurer de leur collaboration dans la prise de décisions concernant leurs enfants.

Intervention en cas de comportements perturbateurs (29 commentaires)

Les solutions proposées comprenaient : recours à un intervenant en milieu scolaire ou à un membre du personnel enseignant formé à l'école, utilisation d'équipes école, collaboration avec les parents, embauche de travailleurs sociaux, définition des problèmes de comportement et intervention précoce, analyse des sources du comportement et examen des causes liées à l'école, création de milieux alternatifs pour la gestion à court terme des élèves ayant de graves problèmes de comportement, travail sur les aptitudes sociales à la maternelle et adoption d'approches novatrices à l'école.

Réponse aux besoins des apprenants (26 commentaires)

Les participants ont soutenu fermement que l'éducation doit être axée sur l'élève et que les élèves ont besoin de milieux d'apprentissage qui répondent mieux à leurs besoins. Il faut maximaliser l'apprentissage pour tous les élèves. Les groupes anglophones et francophones ont parlé de programme d'études pour les élèves doués dans ce contexte.

Milieux propices à l'apprentissage (19 commentaires)

Les suggestions sous ce thème comprenaient : octroi de fonds continus et additionnels ou soutien aux projets de milieux propices à l'apprentissage, résolution des problèmes de harcèlement (par les élèves et les parents) et mise à jour de la Politique sur le milieu propice à l'apprentissage.

Autonomie accrue des écoles et des districts (18 commentaires)

Le désir des écoles et des districts scolaires d'obtenir une autonomie et une souplesse accrues concernant l'allocation des fonds, l'affectation du personnel et l'aptitude à trouver des solutions pour répondre aux besoins particuliers de l'école et de sa collectivité a été exprimé dans divers groupes sous plus d'un des thèmes.

Financement et ressources (14 commentaires)

En plus des commentaires soulignés sous le thème 1, des besoins ont été exprimés dans les termes suivants :

- assurer un financement durable;
- offrir des ressources suffisantes pour bien appuyer l'inclusion;
- attribuer des fonds selon les besoins et le financement par élève;
- faire part des allocations budgétaires dans un délai raisonnable pour permettre aux districts de dépenser les fonds efficacement.

Voici d'autres commentaires :

- préciser les rôles et les responsabilités du personnel scolaire, et définir une vision commune;
- offrir plus de temps pour le travail d'équipe et la planification;
- identifier plus tôt les difficultés des élèves et les facteurs de risque;
- définir l'inclusion;
- résoudre la question de la composition de la salle de classe (commentaire général);
- améliorer les moyens de transition pour les élèves;
- améliorer le milieu physique dans les bâtiments scolaires;
- offrir une plus grande autonomie aux écoles et aux districts scolaires.

Les participants francophones ont aussi souligné le besoin urgent de services en français.

« Messages clés » choisis et priorités

- Souplesse et ressources
- Solide leadership des dirigeants
- Engagement à long terme en vue de trouver des solutions
- Besoins de ressources humaines – spécialistes selon les besoins
- Manque de souplesse dans le programme d'études...l'accent est trop mis sur les matières scolaires
- Mettre l'accent sur la résolution des problèmes de comportements perturbateurs dans les salles de classe
- La communication interorganismes est essentielle pour répondre aux besoins des enfants. Il faut un dialogue respectueux et ouvert entre le parent et l'enseignant, et entre l'enseignant et l'élève
- Inclure, de façon continue, des intervenants de l'extérieur du système d'éducation (p ex. Santé, SFC) pour avoir un « regard nouveau » afin d'appuyer le système
- La responsabilité des élèves à la santé fragile doit être confiée à des personnes autres que les enseignants - les enseignants doivent pouvoir enseigner
- La formation et le travail d'équipe sont essentiels pour le long terme
- N'oubliez pas que nous devons maximiser l'apprentissage de tous les élèves
- Temps pour la planification, la rencontre en équipe
- La composition de la classe est *** la priorité absolue***. Il faut accorder au district scolaire local et aux écoles la souplesse dont ils ont besoin pour utiliser les ressources fournies afin de résoudre cette question
- À court terme, rétablir le comité provincial sur le milieu propice à l'apprentissage.
- Entreprendre la formation des personnes (p. ex. : intervenants en milieu scolaire) pour relever les défis relatifs aux comportements
- École comme centre de services
- Affirmer la dualité linguistique en éducation et dans tous les ministères qui offrent des services à la petite enfance et des services aux écoles
- Formation des directions d'école dans le domaine de l'inclusion
- Avoir une équipe autour de l'élève perturbateur pour modifier son comportement.
- Un centre de service et de rencontre neutre pour les parents, les élèves, la communauté
- Formation sur l'inclusion dans tous les cours offerts dans la formation des maîtres

Thème 3 – Répondre aux besoins de l'élève

Formation (64 commentaires)

La formation venait en tête de la liste des commentaires sous ce thème. Les suggestions étaient très semblables à celles indiquées dans les sections précédentes, notamment : enseignement différencié, travaux de cours obligatoires concernant les besoins particuliers pendant la formation initiale des enseignants, modification des comportements et intervention, besoins médicaux, formation des enseignants-ressources et de tout le personnel. On a aussi répété qu'il faut accorder plus de temps pour la formation, la planification et les rencontres.

Services intégrés (59 commentaires)

Les remarques sur le besoin d'intégrer les services étaient aussi semblables à celles mentionnées précédemment. Deux principaux messages sont ressortis sous ce thème. Le système d'écoles publiques doit compter des équipes multidisciplinaires, y compris un groupe de professionnels qualifiés pertinents aux différents niveaux du système. Les questions relatives à l'échange d'information doivent être aussi résolues. Il a aussi été mentionné qu'il faut assurer un contrôle et un suivi adéquats des services aux élèves, et voir à ce que les ressources actuelles sont bien utilisées et coordonnées.

Souplesse dans les programmes et le placement (36 commentaires)

Comme prévu, le thème « répondre aux besoins de l'élève » a donné lieu à de nombreuses discussions sur le placement des élèves et le besoin d'offrir des programmes et des services qui maintiennent la souplesse requise pour répondre aux besoins des élèves. Plus des deux tiers des commentaires indiquaient que diverses options de placement des élèves devraient être offertes (« même avec l'appui d'un aide-enseignant, certains élèves ne peuvent pas fonctionner dans la salle de classe »). La plupart des participants ont souligné que les programmes doivent aussi répondre aux besoins de l'élève. Pour certains participants, les élèves qui sont retirés d'une salle de classe ordinaire doivent suivre une forme d'apprentissage. Plusieurs participants estimaient que les petites écoles dont le personnel connaît tous les élèves conviennent bien aux élèves exceptionnels. Il importe de mentionner qu'un seul commentaire a été fait sur le placement des élèves au cours d'une séance en français. Il portait sur le comportement perturbateur en salle de classe.

Personnel et services aux écoles (32 commentaires)

Les participants ont souligné le besoin d'accroître les services de soutien et de les offrir à l'école sans qu'il y ait de longues périodes d'attente. Certains estimaient qu'il serait peut-être efficace de regrouper les services dans un centre communautaire dans chaque collectivité ou de compter sur une équipe mobile pour les offrir aux écoles. Les services requis comprenaient : orthophonie (service mentionné le plus souvent), santé mentale, audiologie, physiothérapie, ergothérapie, services liés à la santé, dépistage et évaluation.

En plus des services accessibles à l'extérieur du système d'éducation, un soutien a été demandé pour répondre aux situations suivantes :

- comportements perturbateurs,
- troubles d'apprentissage,
- autisme,

- élèves doués et enrichissement,
- services de santé.

Vingt participants ont mentionné le besoin d'accroître le personnel dans les écoles ou d'aider les enseignants en général, et douze ont souligné le besoin particulier d'un plus grand nombre d'enseignants-ressources.

La question des aides-enseignants (39 commentaires) a fait l'objet d'une longue discussion. La plupart des recommandations portaient sur la réduction du déplacement des aides-enseignants pendant l'année scolaire afin d'assurer la continuité pour les élèves, l'augmentation des heures de travail des aides-enseignants pour leur permettre de participer aux réunions et à la planification, une plus grande formation et l'embauche d'autres aides-enseignants. Quelques participants ont suggéré de clarifier le rôle des aides-enseignants car, si un élève passe plus de temps avec un aide-enseignant qu'avec les enseignants, c'est l'aide-enseignant qui lui « enseigne ».

Programme d'études et évaluation des élèves (24 commentaires)

Les deux changements les plus fréquents suggérés concernant le programme d'études sont l'ajout des aptitudes à la vie quotidienne et de choix de cours dans le domaine des métiers. Les commentaires concernant l'évaluation ont fait ressortir le besoin d'une évaluation continue et le fait que l'évaluation devrait être faite d'une manière qui conviendrait à l'élève.

Financement (27 commentaires)

Les commentaires sous ce thème peuvent être résumés dans les citations suivantes :

- « L'inclusion est efficace dans de nombreuses situations – mais nous ne possédons pas les ressources pour répondre à tous les besoins. »
- « Financer les services, le temps et la formation. »
- « ...un enfant qui reçoit l'équipement et la formation dont il a besoin se prépare à une vie productive. »
- « Financer ce que nous offrons maintenant avant d'envisager ce que nous devrions offrir. »

Autres sujets mentionnés sous ce thème

- Répondre aux besoins de tous les élèves, offrir des programmes axés sur les élèves, et maintenir la continuité des services (« tenir compte de l'impact sur les élèves »).
- Il est essentiel d'inclure les parents au sein de l'équipe.
- Améliorer les processus concernant les élèves à tous les points de transition (p. ex. préscolaire, passage de l'école au travail, élèves des Premières Nations qui entrent à l'école publique).
- Assurer une plus grande reddition des comptes à l'intérieur du système d'éducation publique et une transparence, présenter des rapports et communiquer avec le public.
- Préciser la mission du système d'éducation publique, et définir les rôles et les services de base.
- Offrir d'autres aides technologiques, ordinateurs et programmes informatiques spécialisés (les systèmes FM pour les salles de classe ont été mentionnés par quelques groupes sous différents thèmes).

- Accorder une plus grande autonomie aux écoles.
- Déterminer tôt les besoins des élèves, établir un meilleur diagnostic plus tôt, et offrir des services et des activités de prévention.
- S'inspirer des pratiques exemplaires déjà en place.
- Travailler avec les groupes communautaires.

Questions importantes soulevées dans les séances en français

- Offrir aux élèves et aux familles les services en français et un plus grand soutien aux élèves francophones dont les compétences linguistiques en français sont limitées.
- Mettre l'accent sur la formation des enseignants en général et surtout sur le besoin d'offrir des cours en adaptation scolaire et de revenir au baccalauréat en adaptation scolaire.
- Offrir des services de santé mentale.
- Fournir plus d'aides technologiques et de logiciels spécialisés pour les élèves.
- Mettre en valeur la culture de l'apprentissage.

Nota : Les besoins en matière de services des élèves immigrants ne parlant pas anglais ont été mentionnés comme un enjeu uniquement par les groupes de travail anglophones.

« Messages clés » choisis et priorités :

- S'assurer d'offrir les services à tous les âges (pas de zone grise).
- Le gouvernement doit être responsable et il doit s'évaluer. Il devrait aussi tenir une session dans un an avec les parties prenantes pour évaluer les succès et les défis.
- Établir et contrôler un modèle de services intégrés maintenant – déterminer les services requis pour répondre aux besoins des élèves et s'assurer qu'ils sont accessibles dans les écoles.
- Le concept d'une bonne inclusion scolaire ne s'applique pas d'une manière universelle. Il se traduit par une adaptation à nos milieux, des stratégies d'enseignement et des services qui permettent à tous les enfants d'apprendre avec leurs camarades dans leurs écoles de quartier.
- Définir prochainement l'inclusion.
- Meilleure reddition de compte interministérielle pour les élèves.
- Le meilleur intérêt de l'élève est le point central; approche d'équipe, collaboration et communication; inclut les parties prenantes.
- Faire appel à d'autres ressources pour résoudre le problème de comportement de l'élève.
- Former et embaucher d'autres aides-enseignants et leur accorder plus de temps avec les élèves, les parents et les enseignants.
- Un VRAI partenariat est essentiel. Il y a déjà eu des ententes qui n'ont pas survécu aux changements. Il faut que ces ententes survivent et qu'il y ait une structure. On pourrait avoir une charte de l'enfant.
- Négociations avec les universités pour une meilleure formation qui répondrait aux besoins de notre système.
- Payer un programme de formation pertinent, ciblé et obligatoire pour tous les membres du personnel du système – bien planifié.
- Ne pas confiner les enfants dans des classes et des milieux ségrégués.
- Ne pas confondre la souplesse et la ségrégation.

- Tenir compte de tous les élèves, non seulement de ceux pour lesquels un groupe d'intérêt spécial travaille en leur nom – on perd d'excellentes occasions avec les élèves sans difficultés – ils échouent à l'école.
- Confier la mise en œuvre du processus d'inclusion aux écoles et aux districts scolaires – leur accorder la souplesse à mesure que les besoins des enfants sont satisfaits.
- Le système d'éducation ne peut plus répondre seul aux besoins. Il faut de vrais partenariats avec les autres ministères.
- Ressources humaines supplémentaires, spécialement des enseignants-ressources.
- Investir particulièrement de la maternelle à la deuxième année. Le dépistage est très important.

Thème 4 – Intervention précoce et transition à l'école

Intégration des services (57 commentaires)

Le sujet qui est revenu le plus souvent sous ce thème était le besoin de services intégrés. Il a fait l'objet de près de deux fois plus de commentaires que pour tout autre sujet. Le besoin d'une plus grande collaboration entre les ministères du gouvernement a été indiqué de façon générale. Il a été suggéré que des objectifs communs soient élaborés, que la langue soit définie et que des limites soient établies, en assurant que les intervenants appropriés participent aux discussions et aux efforts de coordination. Il a aussi été suggéré d'établir un point d'entrée unique pour l'accès aux services par les élèves et les familles. Un message était clair : les ministères et les syndicats doivent éliminer tout obstacle au transfert des services aux enfants, quel que soit l'âge, dans la mesure où les services sont requis.

Parents (30 commentaires)

Il n'est pas étonnant que le deuxième sujet le plus discuté était le rôle des parents. Environ la moitié des commentaires portaient sur le besoin d'aider les parents en leur fournissant de l'information (sur les services, handicaps, l'art d'être parent, etc.) et une meilleure approche, (à la naissance de l'enfant, à la maison, dans des endroits conviviaux aux parents). Quelques participants ont aussi indiqué que les écoles devraient prendre contact avec les parents bien avant que leurs enfants arrivent à la maternelle et que plusieurs moyens devraient être utilisés pour tenter de communiquer avec tous les parents. De nombreux autres commentaires portaient sur le besoin des parents d'assumer leurs responsabilités et comprenaient des suggestions visant à exiger que des parents viennent aux réunions et amènent leurs enfants pour les services recommandés, etc.

Services et personnel requis (26 commentaires)

La discussion relative aux services aux jeunes élèves portait en particulier sur l'élimination du temps d'attente pour l'obtention des services. Les services et le personnel requis sont : orthophoniste (plus fréquent), aides-enseignants (accroître leurs heures de travail), enseignants-ressources, santé mentale et psychologie, autisme, audiologie et adaptation physique (bâtiments). Deux autres concepts ont été mentionnés : les services devraient être accessibles à tous les enfants, y compris les enfants doués, et les enfants des Premières Nations devraient avoir accès aux services offerts par les professionnels des Premières Nations.

Transition à l'école (22 commentaires)

Des participants ont souligné qu'une transition « en douceur » à la maternelle est caractérisée par la continuité des services préscolaires – avec le même personnel si c'est dans le meilleur intérêt de l'enfant, la prise de contacts par l'école avec les familles des enfants d'âge préscolaire bien avant leur arrivée à la maternelle, y compris tous les membres importants de la famille, la communication de l'information importante au personnel de l'école, y compris l'enseignant de la maternelle, pour la planification du programme de chaque élève. Des programmes et des méthodes de transition relativement uniformes devraient être en place dans l'ensemble de la province.

Échange d'information (19 commentaires)

Les participants ont recommandé qu'on recherche des moyens plus efficaces pour échanger de l'information pertinente entre les fournisseurs de services au préscolaire et le personnel scolaire, tout en respectant le droit à la vie privée. Les mesures comprenaient la création d'un portfolio qui accompagnerait l'enfant et l'obtention, dès le début, du consentement des parents à l'échange de l'information avec les écoles.

Le deuxième sujet de discussion sur ce thème était le besoin d'échanger de l'information en général, par exemple, concernant les services accessibles et les « indicateurs » de développement communs aux jeunes enfants. Il a aussi été mentionné que les personnes qui travaillent avec les enfants d'âge préscolaire possèdent beaucoup de connaissances qui pourraient être transmises au système scolaire.

Services dans les deux langues officielles (15 commentaires)

Les Francophones ont exprimé un besoin urgent de services préscolaires en français. Certains enfants échappent au système d'éducation francophone même avant l'âge scolaire car les services sont accessibles en anglais seulement. Les solutions proposées sont la dualité dans les autres ministères offrant des services aux enfants comme au ministère de l'Éducation, l'octroi de fonds supplémentaires pour assurer les services en français et la prestation de programmes d'apprentissage du français pendant les années préscolaires.

Dépistage précoce des difficultés (13 commentaires)

Voici des suggestions qui ont été formulées afin de remédier aux retards de développement le plus tôt possible : dépistage avant l'âge de 3,5 ans, formation du personnel qui travaille avec les enfants d'âge préscolaire et des enseignants, examen de l'outil de dépistage en ligne de l'Ontario, dépistage des troubles d'apprentissage avant l'âge de quatre ans – peut-être dans le cadre du programme d'études préscolaire prévu, et augmentation des allocations budgétaires au ministère de la Santé destinées à la prévention. Des participants ont souligné qu'il faut s'assurer que le diagnostic est bien établi en fonction des besoins de l'enfant et non à des fins d'étiquetage.

Formation et perfectionnement professionnel (12 commentaires)

Voici des suggestions relatives à la formation : personnel de garderie (développement de l'enfant et difficultés d'apprentissage); aides-enseignants, chauffeurs d'autobus, sensibilisation aux services relatifs à l'autisme, évaluations, formation initiale en vue d'accroître la disponibilité des spécialistes, formation initiale en adaptation scolaire et services à la petite enfance.

Autres sujets de discussion

- adopter des méthodes inclusives dans les garderies (p. ex. offrir une formation en langage gestuel);
- s'assurer qu'on répond aux besoins de l'enfant et qu'on ne développe pas seulement sa capacité cognitive;
- accorder au personnel du temps pour se rencontrer, planifier et tenir des conférences de cas;

- s'inspirer des pratiques exemplaires, des connaissances, de la recherche et des modèles d'autres provinces;
- assurer un financement adéquat et des programmes viables, et harmoniser l'exercice financier et l'année scolaire afin d'attribuer les allocations budgétaires à temps pour que les districts puissent effectuer leur planification.

« Messages clés » choisis et priorités :

- Formation de plus de spécialistes dans les universités.
- Établir une compréhension commune du concept d'un élève prêt à fréquenter l'école.
- S'assurer que le temps d'attente pour les services d'orthophonie est approprié et élaborer un programme intégré relatif à la mise en œuvre d'un plan orthophonique.
- Établir une méthode universelle de dépistage des enfants afin de repérer en bas âge ceux qui ont un trouble d'apprentissage en vue d'une intervention précoce appropriée au développement.
- Les trois ministères (Services familiaux et communautaires, Santé, Éducation) doivent être plus à l'écoute de la communauté.
- Il ne faut pas mettre l'emphase seulement sur le développement cognitif à la petite enfance.
- Ajouter plus d'argent que les cinq millions de dollars.
- Revoir le mode de fonctionnement pour assurer la dualité dans l'ensemble des services de 0 à 5 ans.
- Assurer la continuité des services peu importe l'âge de l'enfant.
- Définir les services (provinciaux et fédéraux) de base qui devraient être accessibles aux jeunes enfants et à leurs parents ou tuteurs, et préciser où ils devraient être dispensés (p. ex. : dans le système scolaire, centre de ressources familiales). Ces services de base doivent être tangibles et ils ne devraient pas changer si un nouveau gouvernement prend le pouvoir. Si une loi ou une structure définie est requise, elle devrait être adoptée. Il vaut mieux avoir un nombre moins élevé de services bien financés qu'un grand nombre de services qui ne sont pas financés adéquatement.

Thème 5 – Collaboration et communication continues

Messages de portée générale

Communication interministérielle, interorganismes et avec les intervenants (58 commentaires) – Les commentaires étaient très semblables à ceux énoncés précédemment. Il a été suggéré d'offrir une formation en collaboration à tout le personnel au sein des ministères et des organismes, et de faire davantage appel aux experts communautaires pour dispenser la formation.

Communication proactive continue (31 commentaires) – Les participants ont demandé que des processus, des mécanismes, des stratégies et des directives soient établis afin d'assurer la communication à tous les niveaux d'une manière proactive. Certains résultats escomptés comprenaient : consultation continue des parties prenantes et des parents, processus prévisible, efficace et publicisé relatif au cheminement de l'information, et plus grande ouverture du système d'éducation publique à l'information et à l'expertise des groupes communautaires et des parties prenantes, des parents et des professionnels externes.

Compréhension commune des rôles, de la vision et des buts (25 commentaires) – Les suggestions comprenaient : définition de l'inclusion, acceptation, précision des rôles (c.-à-d. ministères, districts, écoles, conseils d'éducation de district, comités parentaux d'appui à l'école, professionnels non enseignants dans les écoles, associations foyer-école, parents, parties prenantes) et communication dans l'ensemble du système.

Confidentialité (17 commentaires) – Il faut s'assurer que l'information concernant les élèves est échangée d'une manière pertinente pour appuyer les meilleurs résultats de l'élève. Il faut plus d'information et de formation pour clarifier et démystifier les exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Formation (16 commentaires) – Il faut offrir à tout le personnel une formation relative aux relations et attitudes positives et respectueuses, à la sensibilisation aux droits, aux rôles et aux responsabilités, aux moyens de désamorcer des situations négatives, à la facilitation et à la gestion des réunions.

Communication axée sur l'enfant et collaboration (15 commentaires) – Il faut s'assurer que l'enfant demeure le centre de la communication et des programmes d'études, et que les élèves participent à la prise de décisions qui les concernent, et offrir des services d'intervention en faveur des enfants et des jeunes (suggestions : étendre ces services aux familles, et les dispenser à l'intérieur du système d'éducation publique).

Échelon ministériel

Reddition des comptes et transparence (20 commentaires) – Un message important qui découle des discussions était la mise en place d'un suivi afin d'assurer l'efficacité des processus et des services en général ainsi que pour les individus. D'autres suggestions comprenaient : des vérifications régulières pour surveiller la réussite de l'inclusion, forums annuels pour revoir la reddition des comptes et les communications, et mise en œuvre d'un plan d'action avec des attentes et des normes uniformes et énoncées clairement.

Diffusion d'information sur les services existants (20 commentaires) – Plusieurs participants ont mentionné le besoin de fournir aux parents et au personnel de l'école de l'information concernant les services, les ressources et les programmes (gouvernementaux et communautaires) disponibles.

Relations publiques (16 commentaires) – Presque tous les commentaires ont fait ressortir le besoin de mettre sur pied une campagne de sensibilisation du public soulignant l'importance de l'éducation.

Échelon scolaire (79 commentaires)

Les principaux messages ayant trait à la communication et à la collaboration à l'école étaient : trouver des moyens d'assurer la participation des parents, y compris les parents moins intéressés, établir une relation de confiance et assurer que la communication n'est pas simplement une réaction aux problèmes, accorder du temps au personnel pour établir la communication et travailler en équipe, et voir à ce que les modes de communication puissent inclure tous les parents (p. ex. niveaux de littératie, accès à un ordinateur). Le besoin de ressources, d'équipes et de services à l'école a été répété.

Autres sujets de discussion

- Il est suggéré d'améliorer la communication avec les élèves, y compris énoncer clairement les règles et les attentes, et assurer la participation des élèves aux décisions concernant la gestion de la salle de classe.
- Quelques participants ont préconisé l'utilisation des systèmes FM et d'autres technologies en salle de classe (p. ex. tableaux SMART) qui ont un impact positif sur l'apprentissage et l'engagement des élèves.
- Plusieurs participants ont demandé qu'un compte rendu du forum soit disponible le plus tôt possible.

« Messages clés » choisis et priorités :

- Promotion d'une culture de l'apprentissage et de collaboration, auprès de TOUS les intervenants (socio-marketing).
- Collaboration à tous les paliers (ministères, écoles, etc.) *entre* les paliers et à *l'intérieur* de chaque palier.
- Faire appel aux experts des groupes de défense.
- Il faut obligatoirement établir une communication interministérielle.
- Meilleure diffusion des lois sur la confidentialité.
- Protecteur des enfants (pour tous les enfants) – combler le poste et revoir le mandat actuel.
- Forum annuel sur l'évaluation du processus (reddition de compte et communication) – invitation à tous.
- Bien communiquer les rôles et les responsabilités, préciser les rôles de tous les intervenants – mettre l'accent sur les parents.
- Participation des élèves lorsque cela est possible – message clé.